

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 4 janvier 2016

### LA BFCM<sup>(\*)</sup> PUBLIE LES EXIGENCES DE CAPITAL DU GROUPE CM11<sup>(\*\*)</sup> ET DU CIC

Dans le cadre du Pilier 2, à la suite de l'exercice de revue et d'évaluation (SREP) mené par la Banque Centrale Européenne (BCE), l'exigence en Commun Equity Tier 1 (CET 1) applicable au **groupe CM11** sur base consolidée est fixée à 8,25% (ratio phasé incluant le coussin de conservation des fonds propres) sur une base consolidée au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le coussin de sécurité complémentaire requis au titre de la situation d'établissement de taille systémique du Groupe Crédit Mutuel est de 0,125% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et sera augmenté de 0,125% par an pour atteindre 0,5% en 2019. L'exigence prudentielle en capital du groupe CM11 se situe donc à 8,375% au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Au 30 juin 2015, le ratio CET1 phasé du groupe CM11 s'établissait à 14,62% calculé conformément aux dispositions transitoires de CRD IV pour 2015 ce qui représente un coussin de 624 points de base au-dessus du minimum applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et traduit la très bonne solidité financière du groupe de Crédit mutuel CM11.

Dans le cadre du Pilier 2, à la suite de l'exercice de revue et d'évaluation (SREP) mené par la Banque Centrale Européenne (BCE), l'exigence en Commun Equity Tier 1 (CET 1) applicable au **groupe CIC** sur base sous-consolidée est fixée à 8,75% (ratio phasé incluant le coussin de conservation des fonds propres) sur une base consolidée au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le coussin de sécurité complémentaire requis au titre de la situation d'établissement de taille systémique du Groupe Crédit Mutuel est de 0,125% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et sera augmenté de 0,125% par an pour atteindre 0,5% en 2019. L'exigence prudentielle en capital du groupe CIC se situe donc à 8,875% au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Au 30 juin 2015, le ratio CET1 phasé du groupe CIC s'établissait à 11,4 % calculé conformément aux dispositions transitoires de CRD IV pour 2015 ce qui représente un coussin de 252 points de base au-dessus du minimum applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

*(\*) : Banque Fédérative du Crédit Mutuel*

*(\*\*) : Le groupe CM11 est constitué des groupes adhérents à la Caisse fédérale de Crédit Mutuel (CFdeCM). Il fédère les Caisses de Crédit Mutuel Centre Est Europe, Sud-Est, Ile-de-France, Savoie-Mont Blanc, Midi-Atlantique, Loire-Atlantique et Centre-Ouest, Centre, Normandie, Dauphiné-Vivarais, Méditerranéen et Anjou, de leur Caisse fédérale commune (CFdeCM), de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM), et de ses principales filiales : ACM, BECM, Euro information, mais aussi le CIC, Targobank Allemagne, Targobank Espagne, Cofidis, CIC Iberbanco.*

**Contact** : Frédéric Monot

01 53 48 79 57 – [frederic.monot@creditmutuel.fr](mailto:frederic.monot@creditmutuel.fr) – 88-90, rue Cardinet 75017 Paris